



Place Vic.Aberis
Boite Postale 10
L-9401 VIANDEN

Tél.: +352/83 48 21-1
Fax: +352/83 48 26

E-mail: secretariat@vianden.lu
www.vianden.lu



Vianden, le 31 décembre 2025

AVIS

Conformément à l'article 24 § 2 de la loi du 19 décembre 2008 relative à l'eau, il est porté à la connaissance du public que **LUXCONTROL SA**, mandatée par l'Administration Communale de la Ville de Vianden, a été autorisé de poser 4 piézomètres sur le site Electrolux à Vianden dans le cadre des travaux d'assainissement des eaux souterraines de ce site.

(arrêté du Ministre de l'Environnement du 12 décembre 2025, autorisation no EAU/AUT/25/1108)

Le public pourra consulter le texte de la décision à la maison communale pendant le délai de quarante jours.

Un recours contre la décision est ouvert devant le Tribunal Administratif qui statuera en dernière instance et comme juge de fond.

Ce recours doit être interjeté sous peine de déchéance dans le délai de quarante jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau, soit du tribunal d'arrondissement à Luxembourg, soit celui à Diekirch.

Vianden, le 31 décembre 2025

le bourgmestre

A large blue ink signature of the mayor's name over a circular blue stamp. The stamp contains the text "Ville de Vianden" at the top and "Administration Municipale" at the bottom, with a small drawing of a building in the center.

le secrétaire

A blue ink signature of the secretary's name.